



DORVAL EUROPEAN CLIMATE INITIATIVE

Part N (EUR) - Acc

GESTION ACTIONS

Reporting mensuel au 28 mars 2024

Actif net du fonds
51.5M€

Valeur liquidative
88.74€

Date de création Part N
22 juin 2018

Code ISIN
FR0013334372

Code Bloomberg
DORMEUN FP EQUITY

Gérants : Stéphane Furet • Tristan Fava • Laurent Trules

Pays d'enregistrement



OBJECTIF DE GESTION ET PHILOSOPHIE D'INVESTISSEMENT

L'objectif du Fonds est de favoriser le développement d'entreprises, majoritairement de la zone euro, qui apportent des solutions aux enjeux climatiques via leurs offres de produits ou de services ou qui contribuent à l'atteinte des objectifs de l'Accord de Paris. Classifié « Article 9 » au sens de la réglementation européenne SFDR, bénéficiant des labels ISR et Greenfin, ce fonds met l'intensité verte et la décarbonation au cœur de son processus de gestion. Le fonds s'engage ainsi à limiter le potentiel de réchauffement de ses investissements d'ici 2100 sous le seuil de 2°C par rapport au niveau préindustriel. Pour ce faire, le fonds s'appuie sur une gestion thématique construite autour de huit « éco-activités » participant à la transition environnementale et à la lutte contre le changement climatique. Le fonds vise à dégager une performance supérieure à celle de l'indice EURO STOXX Total Market Paris-Aligned Benchmark Net Return EUR (Code Bloomberg BKXTPAB Index) sur un horizon d'investissement supérieur à 5 ans. Le fonds ne vise pas à répliquer cet indicateur de référence et peut donc s'en écarter de façon significative.

COMMENTAIRE DE GESTION MENSUEL

En mars, les indices enchaînent de nouveaux records profitant à la fois de la poursuite des bons résultats des entreprises et des discours des banquiers centraux réaffirmant les baisses de taux à venir. L'OPA lancée par KKR sur Encavis, opérateur de fermes solaires et éoliennes, avec une prime de 54% (par rapport au prix du 5 mars avant rumeur), confirme la décote entre la réelle valeur de ces actifs renouvelables et ce qu'en valorise le marché. Sur le front des résultats, les investisseurs ont salué la bonne dynamique opérationnelle affichée par Neoen et SPIE ainsi que la dynamique de commandes profitables enregistrée par Nordex. Un rééquilibrage sectoriel et par taille de capitalisation a été réalisé au sein du fonds aux dépens de valeurs dont le potentiel apparaît désormais plus limité au sein de l'écoconstruction, de la technologie de l'information et de la poche hors éco-activités. L'allègement de la poche semi-conducteurs (ASML, ASML) et de la thématique écoconstruction (Kingspan, Inwido) bénéficie aux acteurs de l'ingénierie (Sopra Steria, ALTEN et Kontron) et aux services financiers. En 2023, pour la 1^{re} fois (hors période exceptionnelle Covid), la France enregistre une baisse annuelle de ses émissions de gaz à effet de serre (-4.8% vs 2022), cohérente avec l'Accord de Paris.

RISQUES DU FONDS

Les investissements en actions sont susceptibles de connaître d'importantes variations de cours. Le fonds est exposé à des risques spécifiques, notamment le **risque de perte en capital**, le risque actions, le risque de change, le risque de taux, le risque de crédit, le risque lié à l'utilisation des instruments dérivés financiers, le risque de durabilité. Le capital investi n'est pas garanti. Vous pourriez récupérer moins que ce que vous avez investi. Pour une description plus complète des risques, se référer au prospectus du fonds.

INDICATEUR SYNTHÉTIQUE DE RISQUE



L'Indicateur Synthétique de Risque (ISR ou SRI) est un indicateur global du risque du produit résultant de la combinaison de deux risques : le risque de marché et le risque de crédit. Il est sur une échelle de 1 (risque le plus faible mais qui ne veut pas dire qu'il n'y a pas de risque) à 7 (risque le plus



GREENFIN LABEL
FRANCE FINANCE VERTE



Les références à un classement, un label, un prix et/ou à une notation ne préjugent pas des résultats futurs du fonds ou du gestionnaire.

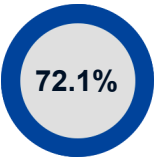
HISTORIQUE DE LA PERFORMANCE NETTE DEPUIS CRÉATION (%)

Reporting mensuel au 28 mars 2024

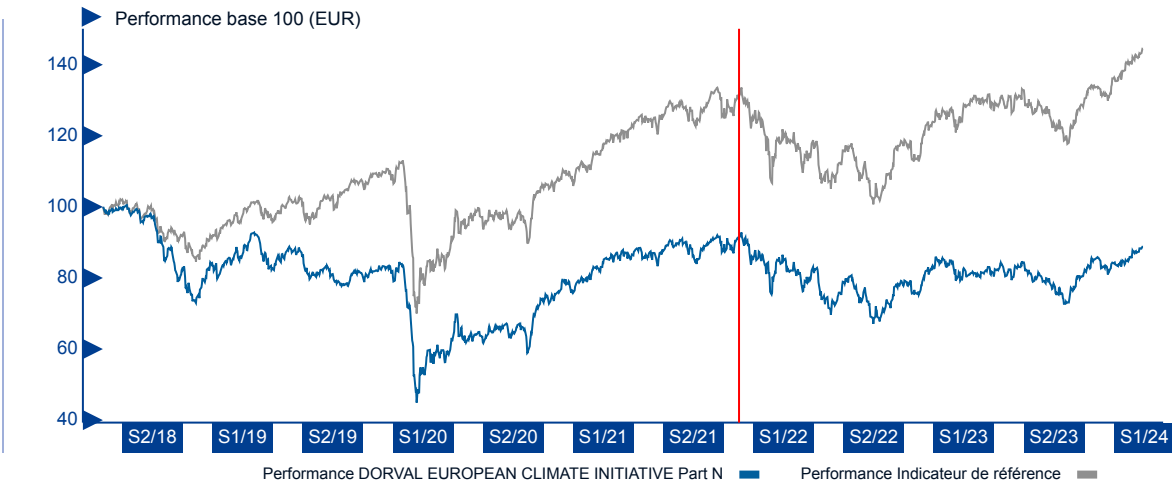
Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Les calculs de performance sont réalisés dividendes nets réinvestis pour l'OPCVM et pour l'indicateur de référence. A compter du 31/12/2021, l'indice de référence retenu pour le calcul de la commission de surperformance est l'EURO STOXX Total Market Paris-Aligned Benchmark Net Return EUR suite au changement de stratégie opéré sur le fonds afin de le rendre éligible à un fonds d'investissement durable, investissant dans des activités économiques contribuant à un objectif environnemental ou social. L'indice de référence est libellé en euro.

PERFORMANCE NETTE DEPUIS LA CRÉATION

Active share



L'active share évalue la différence de composition d'un portefeuille actions par rapport à son indice de référence.



Performances nettes cumulées

Table with 10 columns: 1 mois, 3 mois, 6 mois, YTD, 1 an, 3 ans, 5 ans, 10 ans, Depuis création. Rows: Fonds - Part N, Indicateur de référence, Ecart.

Performances nettes annualisées

Table with 4 columns: 3 ans, 5 ans, 10 ans, Depuis création. Rows: Fonds - Part N, Indicateur de référence, Ecart.

Performances nettes calendaires

Table with 12 columns: 2024 - YTD, 2023, 2022, 2021, 2020, 2019, and four empty columns. Rows: Fonds - Part N, Indicateur de référence, Ecart.

HISTORIQUE DE LA PERFORMANCE NETTE DEPUIS CRÉATION (%)

Reporting mensuel au 28 mars 2024

PRINCIPAUX MOUVEMENTS

Achats	MUENCHENER RUECKVERSICHERUNG AG SOPRA GROUP UNIC	Renforcements	L'OREAL
Ventes	NOKIA INWIDO KERING	Allègements	CAPGEMINI NEXANS SA ASM INTERNATIONAL NV

REPARTITION ECO-ACTIVITES

Technologie de l'information	20.8%
Energies vertes	18.2%
Industries éco-efficientes	16.3%
Transport propre	7.0%
Ecoconstruction	6.5%
Economie circulaire	5.2%
Agriculture & Forêts	3.4%
Adaptation au changement climatique	2.5%
Hors éco-activités	16.3%

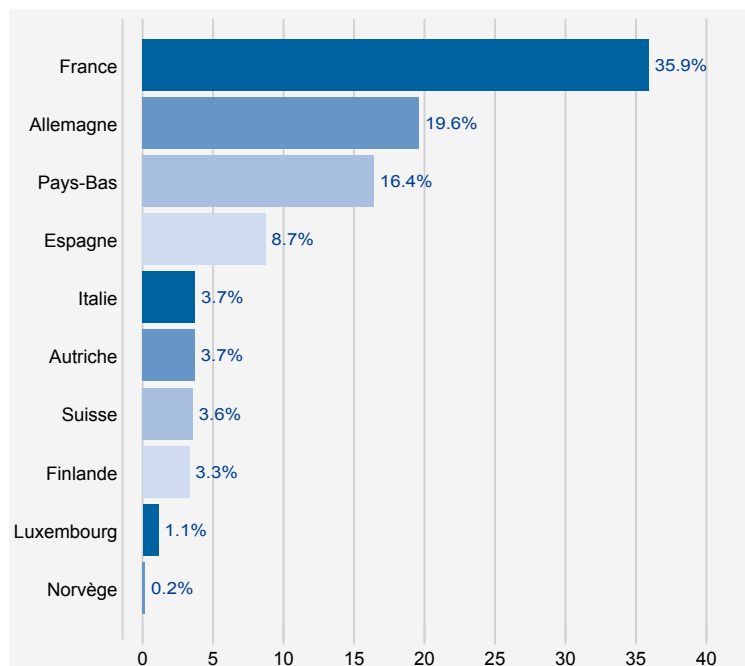
Nombre de lignes totales actions	50
5ère lignes actions	16.1%
10ère lignes actions	28.8%
Capitalisation boursière médiane	16,476.4 M€

Top 10 Actions	Pays	Secteur	Poids	Thématiques d'investissement
ASML HOLDING	Pays-Bas	Technologie	3.8%	Technologie de l'information
SAP AG	Allemagne	Technologie	3.5%	Technologie de l'information
SPIE SA	France	Industries	3.2%	Industries éco-efficientes
ARCADIS	Pays-Bas	Industries	2.9%	Ecoconstruction
BUREAU VERITAS SA	France	Industries	2.7%	Industries éco-efficientes
SCHNEIDER ELECTRIC SE	France	Industries	2.7%	Industries éco-efficientes
ASM INTERNATIONAL NV	Pays-Bas	Technologie	2.7%	Technologie de l'information
SACYR	Espagne	Industries	2.5%	Adaptation au changement climatique
CAPGEMINI	France	Technologie	2.4%	Technologie de l'information
VERBUND AG	Autriche	Services aux collectivités	2.3%	Energies vertes

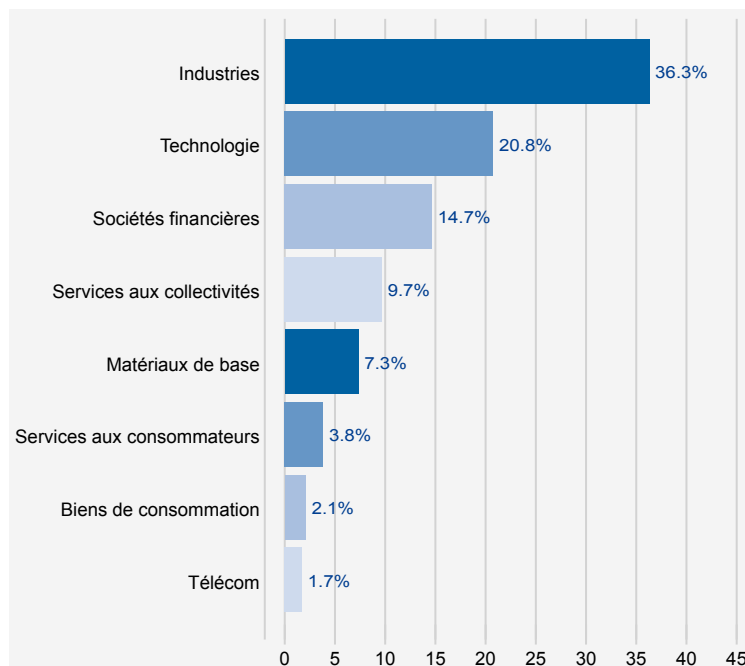
CONSTRUCTION DE PORTEFEUILLE

Reporting mensuel au 28 mars 2024

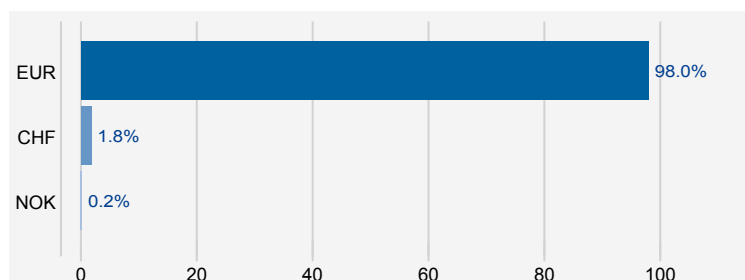
Répartition géographique *



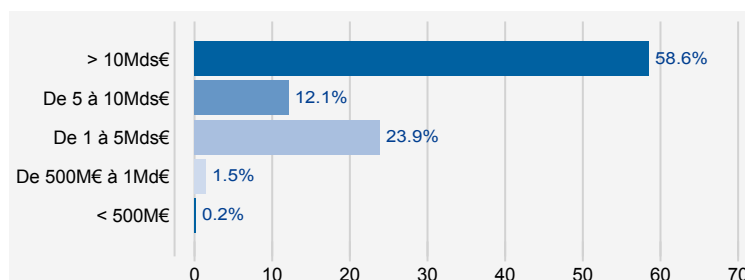
Répartition sectorielle *



Répartition par devise



Répartition par capitalisation *



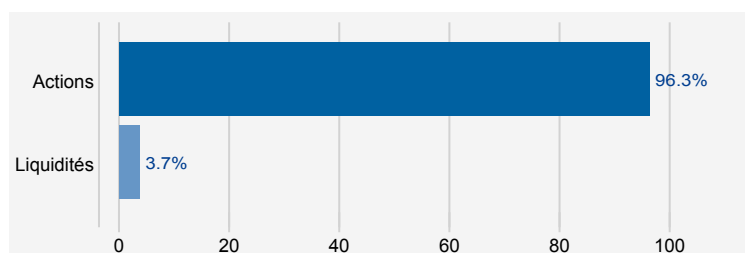
* Pourcentage du portefeuille investi en actions titres vifs hors dérivés

VALORISATION 2024

Multiple de capitalisation des bénéfices - Ratio P/E	19x
Croissance des bénéfices par action	18%
EV/EBIT	12x
Rendement	3%

Source Bloomberg / Dorval AM

Répartition par classes d'actifs



ANALYSE DE RISQUE

Ratio	1 an	3 ans	5 ans
Ratio de Sharpe	0.24	0.03	0.01
Bêta	1.07	1.05	1.12
Alpha	-0.10	-0.10	-0.15
Ratio d'information	-0.72	-0.90	-0.93
Volatilité - Part N	15.05	17.61	24.11
Volatilité indicateur	12.54	15.66	20.31
Tracking Error	6.89	6.17	8.23

Ratio	Valeur	Date
Gain maximum enregistré	106.57%	du 18/03/2020 au 05/01/2022
Perte maximale enregistrée	-55.30%	du 09/08/2018 au 18/03/2020
Délai de recouvrement	-	jours
Fréquence de gain	48.57%	par mois

CARACTÉRISTIQUES ET RISQUES DU FONDS

Reporting mensuel au 28 mars 2024

CARACTÉRISTIQUES

Table with 3 main sections: Fund Characteristics (Forme juridique, Domicile juridique, UCITS, etc.), Subscription and Redemption (Date de création, Date de 1ère VL, etc.), and Performance (Règlement des rachats, Décimalisation de la part, etc.).

METHODOLOGIE MORNINGSTAR ©2024 Morningstar, Inc. Tous droits réservés. Les informations contenues dans les présentes : (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs d'informations;(2) ne peuvent être ni reproduites, ni redistribuées ; (3) sont présentées sans garantie d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. METHODOLOGIE QUANTALYS disponible sur le site https://www.quantalys.com/Whoarewe/Methodology

REPORTING DE PERFORMANCE ESG

Reporting mensuel au 28 mars 2024

APPROCHE ET METHODOLOGIE ISR

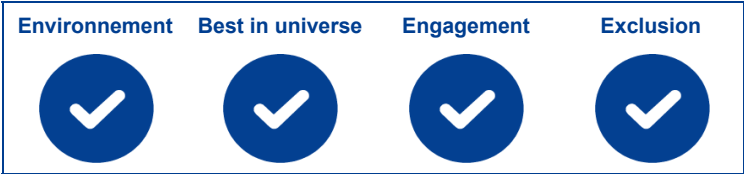
En tant qu'investisseur de long terme, nous sommes convaincus de notre rôle à jouer pour orienter l'épargne financière vers une économie plus responsable et durable. Une transition pour laquelle notre engagement incite et influence les acteurs de l'économie réelle à adapter leurs pratiques environnementales, sociales et de gouvernance ; un statut d'investisseur responsable qui nous engage tant vis-à-vis de nos clients et partenaires qu'auprès des entreprises dans lesquelles nous prenons des participations.

Dorval European Climate Initiative est né de la volonté de conjuguer une philosophie d'investissement construite autour de 4 principes directeurs que sont : l'initiative, l'impact, l'alignement et la transition. Cette stratégie environnementale s'établit autour des 3 grands piliers fondamentaux de l'investissement : Intentionnalité, Additionnalité et Mesurabilité.

Labellisé ISR et Greenfin, le fonds Dorval European Climate Initiative (« Article 9 » au sens de la réglementation SFDR) a pour objectif de contribuer au financement d'entreprises européennes majoritairement de la zone euro, développant des solutions à des problématiques environnementales.

Pour plus d'informations sur nos méthodologies et sur notre rapport climat, consultez notre site internet : https://www.dorval-am.com/fr_FR/notre-approche-esg

STRATEGIES ESG



NOTATION - METHODOLOGIE PROPRIETAIRE

	ESG	E	S	G	Couverture
Fonds	75.0	80.2	67.6	76.6	100%
Indicateur de référence	73.3	79.6	68.5	74.8	100%
Ecart en %	+2%	+1%	-1%	+2%	+0%

Couverture : Calculée en pourcentage de l'actif hors liquidités

METHODOLOGIE PROPRIETAIRE DE NOTATION

Fondée sur les informations issues de notre partenaire MSCI et de données de recherche interne, notre méthodologie propriétaire ESG permet d'établir une notation des émetteurs au sein des univers d'investissement de chaque fonds.

Elle repose sur les principes suivants :

* Détermination et pondération interne des enjeux ESG après prise en compte des spécificités sectorielles, géographiques et de taille de capitalisation

* Notation ESG de chaque émetteur en fonction de son exposition aux enjeux identifiés et de la gestion de celle-ci

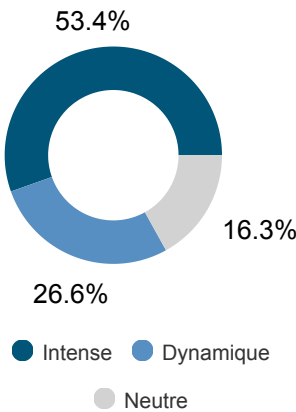
Les équipes de gestion et les analystes financiers et extra-financiers prennent en compte 37 enjeux ESG fondés sur un ensemble d'indicateurs qualitatifs et quantitatifs et mettent plus particulièrement l'accent sur 12 d'entre eux.

La note extra-financière (entre 0 et 100, 100 étant la meilleure notation) est établie sur chacun des trois piliers, E, S et G. L'exclusion de 20% de l'univers d'investissement concerne les sociétés les moins bien notées et celles ayant une note éliminatoire sur au moins l'un des piliers. Les émetteurs ayant une note environnementale inférieure à 30, une note sociale inférieure à 20 ou une note de gouvernance inférieure à 30 sont exclus de même que tous ceux dont la note extra-financière globale est inférieure à 40.

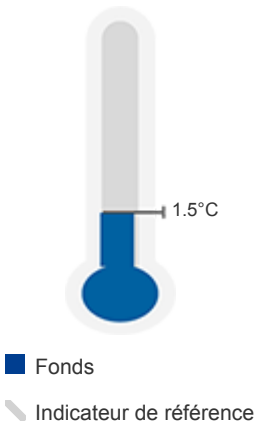
Notre méthodologie repose en partie sur des données élémentaires provenant d'un provider externe. Notre méthodologie place la Gouvernance au coeur de l'analyse ESG et peut donc minimiser certains risques/opportunités environnementaux ou sociaux. L'approche best-in universe (cf Définitions) peut créer des biais sectoriels assumés.

MESURE ENVIRONNEMENT

REPARTITION DES ENTREPRISES EN FONCTION DE LEUR PART VERTE



AUGMENTATION DE LA TEMPERATURE POTENTIELLE D'ICI 2050 *



Les entreprises sont réparties selon l'exposition de leur chiffre d'affaires aux 8 éco-activités : Intense (>50%), Dynamique (10-50%) et Neutre (<10%)

* Cette modélisation peut faire appel à des estimations et le scope 3 n'est pas pris en compte par notre prestataire dans le calcul de cet indicateur.

NOTATION DES 5 PREMIERES LIGNES DU FONDS

	ESG	E	S	G	Poids
ASML HOLDING	86.7	76.3	100.0	86.4	3.8%
SAP AG	82.5	73.1	83.0	85.0	3.5%
SPIE SA	74.5	100.0	45.6	82.3	3.2%
ARCADIS	80.6	100.0	65.4	92.9	2.9%
BUREAU VERITAS SA	75.5	72.2	77.3	74.6	2.7%

Sources: Dorval AM, MSCI

Sources : Dorval AM, Rapport climat ISS

PERFORMANCE ESG DU FONDS

Indicateur	Définition	Evaluation ESG			Couverture		Evaluation ESG N-1 & N-2			
		Fonds	Indice	Δ	Fonds	Indice	2023		2022	
							Fonds	Indice	Fonds	Indice
Intensité carbone (tCO2e/M\$ de chiffre d'affaires)	Quantité en tonnes d'émissions de carbone Scope 1 et 2 (émissions directes) par million de dollars de chiffre d'affaires réalisé pondérée du poids des sociétés présentes dans le périmètre étudié. Le Scope 3 n'est pas pris en compte.	56.2	84.1	-33%	100%	100%	60.3	84.4	45.8	145.9
Objectifs de réductions des émissions de carbone	Pourcentage des entreprises ayant un objectif quantitatif et explicite de réduction de leurs émissions de carbone pondéré du poids des sociétés présentes dans le périmètre étudié.	93%	99%	0.9x	100%	100%	94%	99%	93%	97%
Promotion de la diversité	Pourcentage des entreprises ayant mis en place des actions pour développer la diversité au sein de leurs effectifs pondéré du poids des sociétés présentes dans le périmètre étudié.	93%	94%	1.0x	100%	100%	91%	95%	80%	88%
Taux d'indépendance du Conseil d'Administration	Pourcentage des membres du Conseil d'Administration (CA) respectant les critères d'indépendance de MSCI pondéré du poids des sociétés présentes dans le périmètre étudié.	85%	82%	1.0x	100%	100%	85%	83%	85%	82%
Intégration des critères RSE dans la rémunération des dirigeants	Pourcentage des entreprises qui intègrent des critères extra-financiers dans la rémunération des dirigeants pondéré du poids des sociétés présentes dans le périmètre étudié.	89%	89%	1.0x	100%	100%	89%	90%	80%	71%
Signataires du Pacte Mondial de l'ONU	Pourcentage des sociétés ayant signé le Pacte Mondial de l'ONU pondéré du poids des sociétés présentes dans le périmètre étudié.	92%	90%	1.0x	100%	100%	91%	89%	89%	83%

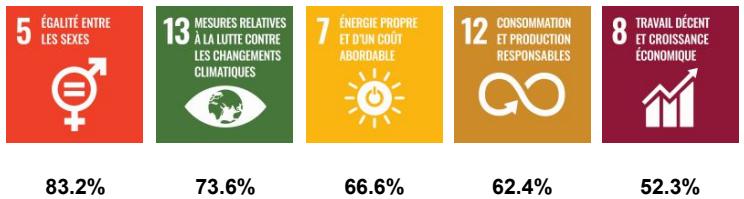
Sources : Dorval AM, Bloomberg, MSCI, ONU
Couverture : Calculée en pourcentage du poids total des sociétés

CONTRIBUTION DU PORTEFEUILLE AUX OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE

Les Objectifs de Développement Durable (ODD) nous donnent la marche à suivre pour parvenir à un avenir meilleur et plus durable pour tous. Ils répondent aux défis mondiaux auxquels nous sommes confrontés, notamment ceux liés à la pauvreté, aux inégalités, au climat, à la dégradation de l'environnement, à la prospérité, à la paix et à la justice.
Les objectifs sont interconnectés et, pour ne laisser personne de côté, il est important d'atteindre chacun d'entre eux, et chacune de leurs cibles, d'ici à 2030.



LES 5 PRINCIPALES CONTRIBUTIONS AUX ODD (EN % DU FONDS)



La somme des ODD peut être supérieure à 100%, toutes les valeurs contribuant à un ou plusieurs ODD. Fondés sur les données de MSCI, les calculs reposent sur l'alignement des sociétés aux 17 Objectifs de Développement Durable pondéré du poids des sociétés dans le fonds.

ILLUSTRATION D'UNE ECO-ACTIVITE

Technologies de l'information

Le numérique est responsable de 4% des émissions de carbone au monde et la consommation énergétique du secteur augmente de 9% par an. Il est donc nécessaire d'inclure le numérique dans la transition climatique avec le développement d'infrastructures bas carbone, de logiciels de visioconférences dédiés à la réduction des déplacements aériens et routiers. Le développement du secteur contribue à l'atteinte des objectifs de développement durable « Inégalités réduites », « Villes et communautés durables » et « Mesures relatives à la lutte contre le changement climatique ».

Sources : Engie, Markets and Markets, The Shift Project

DÉFINITIONS

Reporting mensuel au 28 mars 2024

Active share ou "part active" : L'active share évalue la différence de composition d'un portefeuille actions par rapport à son indicateur de référence. Nous calculons : somme des valeurs absolues des différences des poids entre le fonds et l'indicateur de référence divisée par deux.

Alpha : coefficient qui mesure l'excédent de performance, positif ou négatif, réalisé par un fonds par rapport à ce que son risque de marché (mesuré par son indicateur de référence) peut justifier. Nous calculons : $\text{Alpha} = \text{MoyenneFonds} - (\text{MoyenneIndice} * \text{Beta})$.

Bêta : Sensibilité d'un fonds aux mouvements de marché (représenté par son indicateur de référence). Un bêta supérieur à 1 indique que le fonds amplifie les évolutions de son marché de référence à la hausse comme à la baisse. Au contraire, un bêta inférieur à 1 signifie que le fonds a plutôt tendance à moins réagir que son marché de référence. Nous calculons : $\text{Beta} = \text{CovarianceFondsIndice} / \text{VarianceIndice}$; • **CovarianceFondsIndice** : la covariance des performances hebdomadaires du fonds et de l'indicateur de référence ; • **VarianceIndice** : la variance des performances hebdomadaires de l'indice ; • **MoyenneFonds**, **MoyenneIndice** : les moyennes des performances hebdomadaires du fonds et de l'indice.

Croissance des bénéfices par action : Evolution des bénéfices des sociétés dans lesquels le fond est investi, pondéré par le poids de ces actions dans le fonds.

Délai de recouvrement : Temps exprimé en jour que le fonds met pour dépasser la plus haute valeur liquidative sur la période indiquée.

DNR : Dividendes nets réinvestis

L'€STR (European Short Term Rate) est un nouvel indicateur de référence monétaire, calculé et publié par son administrateur la Banque Centrale Européenne (BCE), qui remplace progressivement un autre taux court, l'EONIA, depuis le 2 octobre 2019. L'€STR représente le taux d'intérêt interbancaire de référence du marché de la zone euro. Il est établi chaque jour sur la base de données récupérées auprès de plusieurs Banques européennes.

EV/EBIT : Ce ratio consiste à diviser la valeur d'entreprise par le résultat d'exploitation. Ce ratio permet de déterminer la vitesse à laquelle un investisseur sera remboursé de son investissement dans une entreprise qu'il reprend intégralement.

Fréquence de gain : Ratio du nombre d'observations positives sur le nombre total d'observations depuis la création du fonds.

Gain maximal enregistré : Gain maximal enregistré historiquement par le fonds.

Perte maximale enregistrée : Perte maximale enregistrée historiquement par le fonds.

Ratio d'information : Le ratio d'information représente la performance relative du fonds ajustée pour chaque point de volatilité consenti par rapport à l'indicateur de référence du fonds. Nous calculons : $\text{RatioInfo} = \text{MoyenneDiff} / \text{StdDevDiff}$; • **MoyenneDiff** : La moyenne des différences de performances entre le fonds et l'indicateur de référence ; • **MoyenneStdDev** : L'écart type des différences de performances entre le fonds et l'indicateur de référence.

Ratio P/E : Le PER se calcule en divisant le cours d'une action par le bénéfice net par action. Le PER permet d'évaluer la valeur d'un titre par rapport aux prix des titres de sociétés du même secteur : plus le PER est faible, plus l'action est considérée comme bon marché.

Ratio de Sharpe : Indicateur de la surperformance du fonds par rapport au taux sans risque divisé par le risque pris (volatilité du fonds). Le ratio de Sharpe mesure la performance marginale par unité de risque. Plus le ratio de Sharpe est élevé plus le fonds à un rendement ajusté du risque élevé. Nous calculons : $\text{RatioInfo} = (\text{PerfsFondsAnnualise} - \text{TauxSansRisque}) / (\text{FondsStdDev} * \text{Sqrt}(52))$; • **PerfsFondsAnnualise** : la performance annualisée du fonds sur l'horizon ; • **TauxSansRisque** : La performance annualisée de l'€STER sur l'horizon ; • **FondsStdDev** : L'écart type des performances du fonds.

Rendement : Le rendement correspond au taux de rendement des actions. Ce rendement correspondant au montant des dividendes versés par les sociétés dans lesquels le fond est investi, divisé par le prix de ces actions.

Risques : Les données de risques se calculent sur un horizon donné en consommant les performances hebdomadaires.

Tracking Error : Elle représente l'écart type de la série des différences entre les rendements du portefeuille et les rendements de l'indicateur de référence. Un tracking error élevé implique un écart important, à la hausse comme à la baisse, du fonds à l'indicateur de référence.

Volatilité : Amplitude de variation d'un instrument financier sur une période donnée. Une volatilité élevée signifie que le cours du titre varie de façon importante, et donc que le risque associé à la valeur est grand.

DEFINITIONS DES STRATEGIES ISR (REPORTING ESG)

Best-in-universe : L'approche « Best-in-universe » consiste à privilégier les entreprises les mieux notées d'un point de vue extra-financier indépendamment de leur secteur d'activité. Puisque les secteurs qui sont dans l'ensemble considérés comme étant les plus vertueux seront davantage représentés, cette approche peut créer des biais sectoriels assumés.

Eco-activités : activités qui produisent des biens et services ayant pour finalité la protection de l'environnement ou la gestion des ressources naturelles, c'est-à-dire destinés à mesurer, prévenir, limiter ou corriger les dommages environnementaux à l'eau, l'air et le sol et les problèmes relatifs aux déchets, aux bruits et aux écosystèmes pour le bien-être de l'Homme – Source : définition internationale de l'OCDE et d'Eurostat.

Engagement : La stratégie d'engagement comprend à la fois l'engagement actionnarial individuel (l'exercice de ses droits de vote et les échanges directs et constructifs avec des entreprises avec un suivi sur le long terme) et l'engagement actionnarial collaboratif (à travers différentes instances de places influentes) que la société de gestion met en œuvre pour inciter les entreprises et/ou décideurs publics à prendre en compte les critères extra financiers.

Exclusion : La stratégie d'exclusion regroupe à la fois l'exclusion sectorielle (secteurs jugés néfastes pour la société) et l'exclusion normative (les entreprises ne respectant pas le Pacte mondial des Nations Unies et les entreprises sujettes à des controverses qu'elle estime incompatibles avec ses valeurs).

Label Greenfin : Créé par le ministère français de la Transition Ecologique, ce label public garantit la qualité verte des fonds d'investissement et s'adresse aux acteurs financiers qui agissent au service du bien commun grâce à des pratiques transparentes et durables. Être labellisé Greenfin, c'est permettre la mobilisation d'une partie de l'épargne au bénéfice de la transition énergétique et écologique. Pour plus d'informations sur la méthodologie, veuillez consulter le site <https://www.ecologie.gouv.fr/label-greenfin>. Les références à un classement, un label, un prix et/ou à une notation ne préjugent pas des résultats futurs du fonds ou du gestionnaire.

Label ISR : Créé par le ministère français des Finances, ce label public vise à rendre plus visibles les fonds d'Investissement Socialement Responsable (ISR) auprès des épargnants. Pour obtenir le label ISR, l'organisme de certification effectue un audit pour s'assurer que les fonds répondent à un ensemble de critères de labellisation. Pour plus d'informations sur la méthodologie, veuillez consulter le site www.lalabelisr.fr. Les références à un classement, un label, un prix et/ou à une notation ne préjugent pas des résultats futurs du fonds ou du gestionnaire.

Part verte : L'équipe de gestion a défini 3 catégories d'intensité verte : • **Intense** : Sociétés dont plus de 50% du CA provient d'au moins une des éco-activités mentionnées ; • **Dynamique** : Sociétés dont 10 à 50% du CA provient d'au moins une des éco-activités mentionnées ; • **Neutre** : Sociétés dont moins de 10% du CA provient d'au moins une des éco-activités mentionnées.

SBTi : L'Initiative Science Based Targets (SBTi) est un projet conjoint du Carbon Disclosure Project (CDP), du Global Compact des Nations Unies, du World Resource Institute (WRI) et du World Wildlife Fund (WWF). L'initiative vise à encourager les entreprises à définir des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) en cohérence avec les préconisations scientifiques conformément aux recommandations du groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) et à l'Accord de Paris sur le climat.

Les émissions de **scope 1** concernent les émissions émises directement par l'entreprise dans le cadre de son activité. Les émissions de **scope 2** concernent les émissions émises indirectement par l'entreprise via sa consommation en énergie. Les émissions de **scope 3** concernent les émissions émises indirectement lors des différentes étapes du cycle de vie du produit (approvisionnement, transport, utilisation, fin de vie, etc.).

COMMISSION DE SURPERFORMANCE

La Société de gestion s'assure qu'au cours d'une durée de performance de 5 ans maximum, toute sous-performance de l'OPCVM par rapport à l'indice de référence soit compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles.

MENTIONS LÉGALES - AVERTISSEMENT ET RISQUES PRODUIT

Reporting mensuel au **28 mars 2024**

Toutes les données concernant l'OPCVM sont extraites de l'inventaire comptable et de Bloomberg pour les indices et les caractéristiques des valeurs détenues en portefeuille.

Ce document promotionnel est un outil de présentation et ne constitue ni une offre de souscription ni un conseil en investissement. Ce document ne peut être reproduit, diffusé, communiqué, en tout ou partie, sans autorisation préalable de la société de gestion. Les informations contenues dans ce document peuvent être partielles et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis.

L'accès aux produits et services présentés peut faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou de certains pays. Il ne peut notamment être offert ou vendu, directement ou indirectement, au bénéfice ou pour le compte d'une « U.S. person » selon la définition de la réglementation américaine « Regulation S » et/ou FATCA. Le DIC/KID doit être remis au souscripteur préalablement à chaque souscription. Dans l'hypothèse où l'OPCVM fait l'objet d'un traitement fiscal particulier, il est précisé que ce traitement dépend de la situation individuelle de chaque client et qu'il est susceptible d'être modifié. Les performances futures sont soumises à l'impôt, lequel dépend de la situation personnelle de chaque investisseur et est susceptible de changer à l'avenir.

Le fonds présente un risque de perte en capital. Les risques et frais sont décrits dans le DIC/KID (document d'informations clés). Pour une information complète sur les orientations stratégiques et l'ensemble des frais, nous vous remercions de prendre connaissance du prospectus, des DIC/KID et des autres informations réglementaires accessibles sur notre site www.dorval-am.com ou gratuitement sur simple demande au siège de la société de gestion.

DORVAL ASSET MANAGEMENT

Société anonyme au capital de 303 924 euros
RCS Paris B 391392768 - APE 6630 Z - Agrément AMF n° GP 93-08
Siège social : 1 rue de Gramont - 75002 Paris
www.dorval-am.com

CONTACTS : DORVAL ASSET MANAGEMENT

1 rue de Gramont 75002 Paris
Tél. : 01 44 69 90 44
Fax. : 01 42 94 18 37
www.dorval-am.com

Philippe CORMON
T : +33 1 83 75 81 34 - philippe.cormon@dorval-am.com
Louis ABREU
T : +33 1 87 75 81 24 - louis.abreu@dorval-am.com



DORVAL
ASSET MANAGEMENT
DONNER DE LA VALEUR À VOS VALEURS



MENTIONS LÉGALES DU DISTRIBUTEUR NATIXIS INVESTMENT MANAGERS

Reporting mensuel au **28 mars 2024**



Le présent document a été rédigé par Dorval Asset Management. La distribution de ce document peut être limitée dans certains pays. Le fonds ne peut pas être vendu dans toutes les juridictions ; l'autorité de tutelle locale peut limiter l'offre et la vente de ses actions exclusivement à certains types d'investisseurs.

Le traitement fiscal de la détention, de l'acquisition et de la cession des actions ou parts du fonds dépend du statut ou du traitement fiscal de chaque investisseur, et peut changer. Veuillez consulter votre conseiller financier si vous avez des questions. Il est de la responsabilité de votre conseiller financier de s'assurer que l'offre et la vente des actions du fonds sont conformes aux lois nationales en vigueur.

Le présent document n'est fourni qu'à titre d'information. Les thèmes et processus d'investissement, ainsi que les participations et les caractéristiques du portefeuille, sont valides à la date indiquée et peuvent être modifiés. Les références faites à un classement, une note ou une récompense ne sont pas une garantie des performances futures et fluctuent au fil du temps. Le présent document n'est pas un prospectus et ne constitue pas une offre d'actions. Les informations du présent document peuvent être ponctuellement mises à jour et peuvent être différentes des informations des versions antérieures ou futures du présent document.

Pour de plus amples informations concernant ce fonds, y compris les frais, dépenses et risques, veuillez contacter votre conseiller financier pour obtenir gratuitement un prospectus complet, un document « Informations clés », une copie des Statuts, les rapports semestriels et annuels et/ou d'autres documents et traductions inhérents à votre juridiction. Pour identifier un conseiller financier dans votre juridiction, veuillez contacter ClientServicingAM@natixis.com.

En France : Le présent document est fourni par Natixis Investment Managers International - Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le n° GP 90-009, société anonyme immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 329 450 738. Siège social: 43 avenue Pierre Mendès France, 75013 Paris.

NATIXIS INVESTMENT MANAGERS

Société Anonyme au capital de 178 251 690 euros
RCS Paris n° 453 952 681
43 avenue Pierre Mendès France, 75013 Paris
www.im.natixis.com

DORVAL ASSET MANAGEMENT - Un affilié de Natixis Investment Managers

Société Anonyme au capital de 303 924 euros
RCS Paris B 391392768 - APE 6630 Z - Agrément AMF n° GP 93-08
Siège social : 1 rue de Gramont - 75002 Paris
Tél +33 1 44 69 90 44 - Fax +33 1 42 94 18 37
www.dorval-am.com